

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

19000 Tulle

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

EI sur ma commune :

MODÉRÉ

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Tulle

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :

PPRN : PPRI CORREZE - AMONT

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI CORREZE - AMONT a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 21/02/2003

Date d'approbation : 09/10/2006

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

AZI : CORREZE

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Tulle



PAPI : PAPI complet Dordogne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20180002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM19

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2517855A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/04/2025	26/06/2025
IOME2324728A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/05/2023	20/10/2023
INTE1425669A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/07/2014	07/11/2014
IOCE1029329A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/06/2010	03/12/2010
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/2001	11/08/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9400171A	Glissement de Terrain	05/01/1994	29/04/1994
INTE9400171A	Glissement de Terrain	21/12/1993	29/04/1994
INTE9300602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	03/12/1993
EOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/06/1988	03/11/1988
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Tulle

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI complet Dordogne

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 16DREAL20180002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Tulle

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Tulle

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

4 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0200080A	Mouvement de Terrain	05/07/2001	16/03/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9400171A	Glissement de Terrain	05/01/1994	29/04/1994
INTE9400171A	Glissement de Terrain	21/12/1993	29/04/1994

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Tulle

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Tulle

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Tulle

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
NEXTER MECHANICS	Seveso seuil bas

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Tulle

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

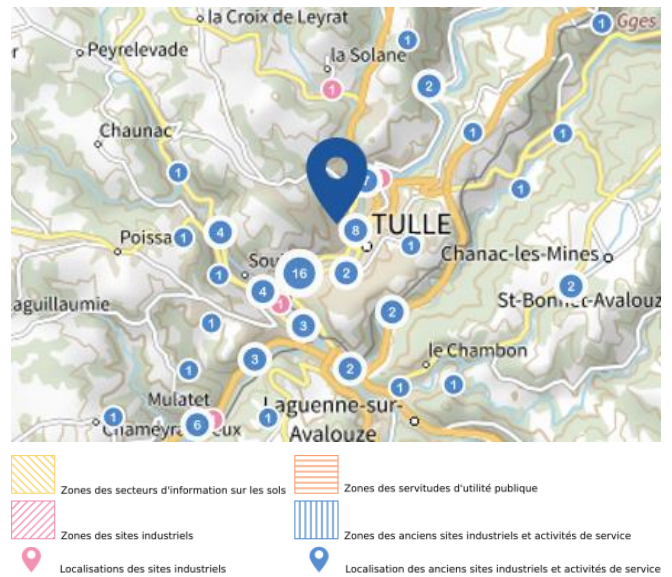
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Tulle

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

28 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11400008	Chute de blocs / Eboulement	Un faubourg, entre route de Tulle à Corrèze & anc. RN Limoges
11400012	Chute de blocs / Eboulement	Le Pezat; Riv Gauche vallée de la Céronne
11400013	Chute de blocs / Eboulement	Le Pezat; Riv Gauche vallée de la Céronne
11400014	Glissement	Champeau, rive gauche de la Corrèze
61900246	Glissement	Avenue Maxime Deloche
61900247	Glissement	Ceuille HLM
61900248	Chute de blocs / Eboulement	Avenue Raymond Poincaré
61900249	Glissement	Avenue Raymond Poincaré-Aragon
61900250	Glissement	Quartier Louradour
61900251	Glissement	Impasse JB Clément
61900252	Glissement	Rue Souham (Résidence HLM Pièce-Verdier)
61900253	Coulée	HLM des Fages
61900254	Glissement	ZI de Mulatet (Réservoir d'eau)
61900255	Chute de blocs / Eboulement	Rue Anne Vialle (Falaise rocheuse)
61900256	Chute de blocs / Eboulement	Rue Docteur Dufayet (Falaise rocheuse)
61900257	Chute de blocs / Eboulement	Boulevard J.Audiau (Falaise rocheuse)
61900258	Chute de blocs / Eboulement	Avenue Malaquin (Falaise rocheuse)
61900259	Glissement	Beauregard
61900260	Glissement	Anciens HLM de la Gibrande
61900261	Glissement	Secteur de l'Arpaillant
61900262	Glissement	RD9
61900263	Glissement	Saint Adrian
61900264	Glissement	Pont Moulin de Laval
61900265	Glissement	Official (RD39)
61900266	Glissement	Chemin rural entre La Vialle et le Grand Murat
61900267	Glissement	La Borie Sèche
61900268	Glissement	Le Coupard
61900270	Glissement	Quai Favard

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

10 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LIMAA0000493	ouvrage civil	Tulle la Croix de Bar Sud
LIMAA0000582	ouvrage civil	Tunnel de La Solanne
LIMAA0000583	ouvrage civil	Tunnel de La Céronne
LIMAA0000584	ouvrage civil	Galerie d'eau fluviale de Tulle
LIMAA0000585	ouvrage civil	Tunnel POC de Tulle
LIMAA0000586	ouvrage civil	Abri souterrain de La Bride
LIMAA0000680	ouvrage civil	Tunnel SNCF de La Garde
LIMAA0000681	ouvrage civil	Tunnel routier de La Garde
LIMAA0000723	ouvrage civil	Tunnel SNCF de Materre
LIMAA0000724	ouvrage civil	Tunnel routier de Materre

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001274801	Ancien dépôt d'hydrocarbures ALVEA	En cours
SSP000972001	BORG WARNER TRANSMISSIONS SYSTEM Tulle	En cours
SSP000416501	ENEDIS ex ERDF ex EDF GDF Production Corrèze Cantal (Ancienne Usine à	En cours
SSP000422501	PAILLASSOU	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

119 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3903830	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903829	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903828	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903827	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903826	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903825	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903824	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903823	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903822	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903821	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903820	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903819	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903818	STATION SERVICE	Indéterminé	
SSP3903695	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903655	CARRIERE DE PEZAT	Indéterminé	
SSP3903603	PRESSING	Indéterminé	
SSP3903598	ATELIER DE TEINTURERIE	Indéterminé	
SSP3903597	IMPRIMERIE	Indéterminé	
SSP3903596	ATELIER DE TEINTURERIE	Indéterminé	
SSP3903595	MOULAGE DE MATIERE PLASTIQUE	Indéterminé	
SSP3903559	DEPOT DE DECHETS	Indéterminé	
SSP3903503	DEPOT D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3903496	CONSTRUCTION METALLIQUE	Indéterminé	
SSP3903495	ATELIER DE PEINTURE	Indéterminé	
SSP3903494	ENTREPRISE INDUSTRIELLE	Indéterminé	
SSP3903493	GARAGE SIMCA	Indéterminé	
SSP3903492	GARAGE CITROEN	Indéterminé	
SSP3903427	CHAUDRONNERIE "CENTRAL SOUDURE	Indéterminé	
SSP3903425	DEPOT HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3903421	DROGUERIE	Indéterminé	
SSP3903420	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903419	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903418	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903417	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903416	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903415	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903414	DEPOT DE CHLORATES ALCALINS	Indéterminé	
SSP3903367	STATION SERVICE ELF	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3903345	CARROSSERIE	Indéterminé	
SSP3903343	GARAGE	Indéterminé	
SSP3903303	MENUISERIE	Indéterminé	
SSP3903286	DEP	Indéterminé	
SSP3903285		Indéterminé	
SSP3903267	DEPOT DE GAZ	Indéterminé	
SSP3903263	FABRIQUE D'EPONGE	Indéterminé	
SSP3903256	DEPOT HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3903220	USINE GRANDE	Indéterminé	
SSP3903219	USINE DE LA MARQUE	En arrêt	
SSP3903205	CARRIERE DE PIERRE	Indéterminé	
SSP3903181	Dépôt d'explosifs (catégorie III)	Indéterminé	
SSP3903141	GARAGE DEPARTEMENTAL DES PTT	Indéterminé	
SSP3903112	DE (cat. 3)	Indéterminé	
SSP3903100	DE (cat 3)	Indéterminé	
SSP3903083	DE (cat 3)	Indéterminé	
SSP3903071	Dépôt d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3902972	DEPOT D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902970	Fabrique de jouets	Indéterminé	
SSP3902969	Société La Marqueterie du Centre	Indéterminé	
SSP3902968	Dépôt de gaz butane	En arrêt	
SSP3902967	Dépôt d'Hydrocarbures	En arrêt	
SSP3902965	Garage Automobile	Indéterminé	
SSP3902964	Centrale d'Enrobage au Bitume	Indéterminé	
SSP3902963	Dépôt de pétrole	Indéterminé	
SSP3902962	Fabrique d'extraits tanniques - usine de	Indéterminé	
SSP3902961	Dépôt de peaux et cuirs verts	Indéterminé	
SSP3902960	Dépôt d'Hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3902959	SIEGE G.M.C	Indéterminé	
SSP3902958	garage	Indéterminé	
SSP3902957	Unité de stockage, manipulation et	Indéterminé	
SSP3902956	Biscuiterie-Gauffreterie "La Tulloise"	En arrêt	
SSP3902955	TANNERIE	En arrêt	
SSP3902953	Dépôts d'hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3902951	ABATTOIR Public	Indéterminé	
SSP3902950	Dépôts de cuir et chiffons	Indéterminé	
SSP3902846	Atelier de carrosserie automobile.	Indéterminé	
SSP3902835	Société Mécanique Industrielle de	Indéterminé	
SSP3902833	Usine à Fer	Indéterminé	
SSP3902818	Société de Rochetrefoux.	Indéterminé	
SSP3902721	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902720	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902719	Société des consommateurs d'essences	Indéterminé	
SSP3902718	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902717	CENTRAL GARAGE , Agence Citroen	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3902714	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902713	USINE DE BLANCHISSEMENT	Indéterminé	
SSP3902712	FABRIQUE DE GLACE ARTIFICIELLE	Indéterminé	
SSP3902711	TANNERIE ET ATELIER DE CORROIERIE	En arrêt	
SSP3902710	TEINTURERIE DE LAINES ET D'ETOFFES	Indéterminé	
SSP3902709	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902708	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902707	USINE DE FONDERIE	En arrêt	
SSP3902706	POSTE DE SOUDURE AUTOGENE	Indéterminé	
SSP3902705	DEPOTS D'HYDROCARBURES	Indéterminé	
SSP3902704	ATELIER DE TEINTURE	Indéterminé	
SSP3902703	FABRIQUE DE CHANDELLES	Indéterminé	
SSP3902702	ATELIER DE TEINTURERIE ET DE	Indéterminé	
SSP3902701	ABATTOIR MUNICIPAL	Indéterminé	
SSP3902700	FONDERIE DE SUIF	Indéterminé	
SSP3902699	ATELIER DE FONTE DE CUIVRE	En arrêt	
SSP3902698	DEPOTS DE CUIRS VERTS	En arrêt	
SSP3902697	TANNERIE	En arrêt	
SSP3902696	FABRIQUE DE CHANDELLES	Indéterminé	
SSP3902695	USINE A GAZ	En arrêt	
SSP3902626	MANUFACTURE D'OR , D'ARGENT ET DE	En arrêt	
SSP3902444	Utilisation d'explosifs dès réception	Indéterminé	
SSP3902286	Dépôt permanent d'explosifs	Indéterminé	
SSP3902285	Dépôt permanent d'explosifs	Indéterminé	
SSP3902162	Carrière de pierre à ciel ouvert et dépôt	Indéterminé	
SSP3902161	Carrière de pierre à ciel ouvert	En arrêt	
SSP3902160	Carrière de pierre à ciel ouvert	En arrêt	
SSP3902114	Exploitation forestière	Indéterminé	
SSP3902008	Barrage	Indéterminé	
SSP3902003	Usine pour l'exploitation de brevets	Indéterminé	
SSP3902002	Construction d'un pont en bois	Indéterminé	
SSP3901999	Fabrication d'armes et de munitions	Indéterminé	
SSP3901998	cloture de propriété	Indéterminé	
SSP3901995	Usine à fer	Indéterminé	
SSP421085	EUROVIA PCL - AGENCE TULLE	En arrêt	
SSP419588	SYTTOM 19	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle